

ENEDIS
DRÔME – ARDECHE

ERDF devient
ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU



Commune de SAINT JEAN DE MUZOLS

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 27/04/2020.

**Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES
habilité à réaliser l'élagage
à proximité des lignes électriques**



Monsieur le Maire
Mairie
2-4 Chemin de Martinot
07300 ST JEAN DE MUZOLS

Echirolles, le 23 avril 2020

Objet : Travaux d'élagage et abattage : Courant 2020
Ligne aérienne à 20 KV : Départ Formation Professionnelle

Madame la Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement, sur le territoire de votre commune, afin d'assurer la sécurité des personnes et l'ouvrage cité en référence.

Afin de vous permettre d'en informer les intéressés, nous vous adressons ci-joint des affiches destinées à être apposée aux lieux d'affichage habituels de la commune.

Vous voudrez bien nous accuser réception de ce courrier par fax ou par mail.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

P/ La SARL GRDE
Le gérant